

SNEC-CFTC PICARDIE

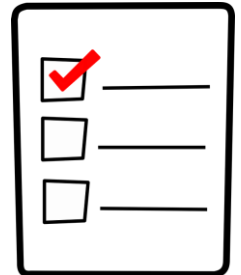
Syndicat National de l'Enseignement Chrétien

Mutations / Nominations Rentrée 2020

Calendrier **prévisionnel** 2nd degré

Les demandes de mutation intra-académique (02/60/80) ou inter-académique sont à saisir en ligne sur <https://sites.google.com/view/cae-amiens/>

Ils seront à faire viser par le chef (ou les chefs) d'établissement et à retourner au Président de la CAE (*Commission Académique de l'Emploi*) avec les pièces justificatives pour **le 19 janvier**



3 février : CAE Codification des demandes

6 mars : CAE. Codification des demandes reçues des autres académies.

Du 2 avril au 10 avril : publication des services vacants ou susceptibles de l'être **pour les maîtres en contrat définitif** (priorités **A** *contractuels définitifs en réduction de service ou en demande de réintégration*, **B** *contractuels définitifs en demande de mutation*), **pour les maîtres en contrat provisoire en demande de 1^{ère} nomination en contrat définitif** (priorités **C** et **D**) et pour les maîtres de l'enseignement agricole privé (priorité **E'**).

Les maîtres postulent sur le site académique (www.ac-amiens.fr) et contactent les directeurs des établissements où ils souhaitent être nommés (demande de rendez-vous et/ou **lettre de motivation avec CV**)

26 mai : CAE propositions de nomination (A/B/C/D/E')

9 juin : CCMA (Commission Consultative Mixte Académique) pour les propositions de nomination des maîtres contractuels définitifs (priorités A/B) ou provisoires (priorité C et E) et l'Agricole (E')

Du 18 juin au 24 juin : publication des services vacants **pour les lauréats des concours 2020** (priorités **F1** et **F2**). Les maîtres postulent et contactent les directeurs des établissements où ils souhaitent être nommés.

1^{er} juillet : CAE propositions de nomination

9 juillet : CCMA propositions de nomination

??? juillet : CNA (Commission Nationale d'Affectation)



21 août CAE : propositions de nomination pour les DA en CDI (priorité F4) et en CDD (priorité F5).

27 août : CCMA

Pour permettre un suivi de votre dossier en CAE et en CCMA, n'hésitez pas à prendre contact avec vos représentants et élus du SNEC-CFTC Picardie.